

VALSONNE - CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2020

Pour ce dernier conseil du mandat, Patrick BOURRASSAUT maire de Valsonne soumettait en premier lieu la délibération sur le fonds de concours de la COR pour la maison des associations et indiquait que ce montant était fixé à 160 000 € au lieu des 120 000 € accordés initialement. Afin de ne pas perdre de subventions, la COR les a reportés sur les projets qui étaient suffisamment avancés. Cela porte ainsi le taux d'aides extérieures total pour ce projet à 75%.

La séance se poursuivait par l'accord pour la cession partielle du chemin du Rosa sous réserve de vérification de la situation et des modalités d'accès à la croix se trouvant à proximité. Le conseil autorisait le maire à signer la vente du dernier terrain constructible chemin Français ainsi qu'une convention avec ENEDIS.

Le cœur de la séance était constitué par le vote du compte administratif 2019 et du budget 2020. L'excédent de l'année écoulée s'est établi à 222K€ grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. 2019 est une année record d'investissement avec la maison des associations et la rénovation de l'école maternelle. La dette au 31 décembre 2019 s'élevant à 281K€, la capacité de désendettement de la commune est ainsi inférieure à 1,5 ans ce qui est particulièrement faible. Marc Tamain, maire-adjoint en charge des finances a indiqué que cela donnait des marges de manœuvre pour l'avenir.

Le budget 2020 est construit sur la base d'une stabilité des dépenses et intègre plusieurs projets : l'aménagement des parkings mairie-école et place neuve, le renouvellement du camion, l'aménagement d'un espace de loisirs à la place des anciens tennis... Ces projets devront être mis en œuvre par la nouvelle équipe municipale.

Les taux de fiscalité, parmi les plus bas du Rhône, demeurent inchangés. Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique. Une aide exceptionnelle de 100€ sera octroyée aux DDEN du secteur pour l'organisation de leur congrès départemental à Tarare en mars 2021.

Enfin, le conseil se terminait par le traditionnel tour de table et le point sur les travaux réalisés par Jean-Yves Rosset, 1er adjoint.

Le Maire remerciait les conseillers pour la qualité du travail durant ce mandat. Il adressait des remerciements particuliers à ceux qui ont fait le choix de ne pas se représenter. Il soulignait leur investissement et leur assiduité. Chacun a contribué à réaliser un très beau mandat au sein d'une équipe efficace et conviviale.

La date du prochain Conseil Municipal dépendra du résultat des élections municipales.